

Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



INDE

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport en cours de validité** valable 6 mois après la date d'entrée en Inde.
- **Visa obligatoire** sous forme d'**E-visa** avec règlement des frais en ligne. L'autorisation reçue à l'issue de cette démarche devra être présenter à l'aéroport d'arrivée pour obtenir l'apposition d'un visa dans son passeport. Ce e-visa concerne 24 aéroports (dont Bangalore, Bombay, Calcutta, Chennai, Delhi, Goa, Hyderabad, Kochi et Trivandrum) et 3 ports (Cochin, Goa et Mangalore). Attention ! Tous les noms et prénoms figurant sur le passeport doivent apparaître sur le e-visa (s'il y a lieu, nom d'épouse, nom d'usage, etc.).
- **E-Arrival Card obligatoire.** Cette démarche, gratuite, doit être effectuée en ligne sur <https://indianvisaonline.gov.in/earrival/> dans les 72 heures avant le départ. Un QR code sera généré et devra être présenter à l'arrivée.
- **Formulaire de déclaration sanitaire obligatoire** à remplir jusqu'à 72 heures avant l'arrivée en Inde sur ce site, <https://airsuvidha.civilaviation.gov.in/>. A l'arrivée, il devra être présenté au bureau de santé des voyages internationaux ou au guichet de l'immigration.
- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.
- **Les mineurs** voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Traitement anti paludéen (classification groupe 2 à 3) selon les régions.
- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

USAGES & TRADITION

Chaque pays a ses subtilités. Vous trouverez [ICI](#) des informations souvent implicites mais bien utiles pour voyager en toute sérénité et éviter les impairs.